

C
A
P

Constructeur bois

Le-a constructeur-trice bois fabrique et met en oeuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. Ces ouvrages serviront de support pour l'intervention des couvreur-euse-s, plaquistes, etc.

Le-a titulaire de ce diplôme travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. Il-elle intervient lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments ou de locaux. Selon les chantiers, il-elle travaille de façon autonome ou en équipe.

En atelier, il-elle scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il-elle a réalisés. Sur le chantier, il-elle pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures.

Il-elle sait choisir les matériaux (bois ou dérivés), organiser le chantier (préparation des matériels, mise en sécurité du chantier, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail.

Par ailleurs, il-elle est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de l'ouvrage réalisé.

Débouchés

Le-a constructeur-trice bois est employé-e par des entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de structures et d'ossatures en bois et dérivés dans le bâtiment.

Métier accessible :

- Charpentier-ère bois

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Statistiques

En Nouvelle Calédonie, les années précédentes, il y a eu suffisamment de places pour satisfaire les demandes

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Français, histoire-géographie éducation civique	4h	4h
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3h30	3h30
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention santé environnement	1h	1h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	17h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **L'entreprise et son environnement** : types d'entreprises et leur fonctionnement. Les différents intervenants sur un chantier (fonctions et domaines d'intervention)
- **Communication technique** : identification et exploitation des plans d'architecte, des conventions de représentation (vues, coupes, schémas, tracés), des documents techniques et normatifs...
- **Les ouvrages** : caractéristiques techniques et fonctionnelles des ossatures verticales (poutres, panneaux, colombages) et horizontales (planchers, solivages), des charpentes, des revêtements extérieurs (bardages, supports de toiture) ...
- **Les matériaux et produits** : bois et matériaux dérivés du sciage (lamellé collé), déroulage ou tranchage (contreplaqués), trituration du bois (panneaux de particules), matériaux isolants.
- **Procédés et processus** : réglage et mise en oeuvre d'un système de production...
- **Santé et sécurité** : réglementation en atelier et sur le chantier ; techniques et règles de manipulation et de manutention manuelle et mécanique ; étude et prévention des principaux risques ...
- **Contrôle et qualité** : types de contrôle et interprétation des résultats.
- **Maintenance** : entretien préventif de premier niveau. En cas de dysfonctionnement, constat des anomalies et identification des causes.

Stages

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Unités professionnelles :

- Réalisation d'un ouvrage de construction bois, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Fabrication d'un ouvrage spécifique, coeff. 4

Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
- Bac pro Technicien constructeur bois
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- Brevet professionnel (BP) Charpentier
- Mention complémentaire (MC) Zinguerie

Où se former en Nouvelle Calédonie ?

En lycée public :

- LP Pétro Attiti, NOUMEA
- ALP de La Foa

En lycée privé :

- LP Champagnat, PAÏTA

en savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Zoom « Les métiers du bois », « Les métiers du bâtiment »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de Nouméa :

10, rue Georges Baudoux
98845 Nouméa

Tel (687) 27.53.28 www.cio@ac-noumea.nc

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.